

DÉVELOPPEMENT RÉSEAU :
**GLASTINT PROPOSE UNE LICENCE
DÉDIÉE AUX PROFESSIONNELS
DU BATIMENT**

*Le réseau leader de la pose de film pour vitrages et multi-surface fait peau neuve pour développer fortement son réseau. L'enseigne propose désormais à des professionnels du bâtiment établis d'intégrer son activité phare sous la forme d'une licence de marque, et de bénéficier d'un chiffre d'affaires complémentaire mais aussi d'une nouvelle clientèle et de nouveaux services à proposer à ses clients existants.
Revue de détail et ambitions.*

Afin d'accélérer le développement de son réseau, Glastint a choisi de s'adresser directement aux professionnels du bâtiment déjà établis, en positionnant son concept comme une activité complémentaire à forte marge.

L'enseigne se concentre en effet sur son ADN pour proposer un concept simplifié de pose de films pour vitrages et autres surfaces, qui répond à des besoins en croissance : l'isolation, la sécurité, la décoration et la santé. Les autres activités proposées actuellement par l'enseigne, les stores sur-mesure, la découpe de films (lettrage) et les films imprimés publicitaires sont également disponibles, mais en option.

L'enseigne cherche à s'établir auprès de professionnels exerçant des activités de cloisonneur, vitrier, miroitier, storiste, menuisiers aluminium, sous enseigne ou indépendants.

Glastint a également allégé droits d'entrée et redevances, qui pouvaient parfois constituer un frein, afin d'inciter les spécialistes indépendants à intégrer le réseau et bénéficier de nombreux avantages.

« Intégrer le concept Glastint permet bien sûr d'augmenter son chiffre d'affaires, mais aussi et surtout de proposer un produit à haute valeur ajoutée à sa clientèle, qui complète parfaitement les produits déjà proposés par nos cibles.

Les futurs licenciés Glastint bénéficient également « clé en main » d'une expertise de plus de 30 ans sur le film bâtiment, et donc d'un concept éprouvé, d'un savoir-faire reconnu et d'une connaissance pointue des clients et de leurs besoins », analyse Nicolas Guiselin, Directeur Général de l'enseigne.

L'enseigne possède en effet bien des atouts susceptibles d'intéresser les professionnels établis :

- Une enseigne connue et reconnue dans le BtoB grâce à des chantiers prestigieux (Parlement Européen, Cité des Sciences de Poitiers, etc), et qui bénéficie d'un potentiel de développement très important chez le particulier
- L'appui d'un bureau d'études techniques intégré.
- Des produits à forte marge, 80% en moyenne.
- De nombreuses demandes de devis bâtiment annuelles (environ 1 700) générées par le site web de l'enseigne
- 70 000m² de films fournis et posés par le réseau en place en 2021
- Un taux de satisfaction client de 4,5/5 en 2021.
- Une très forte présence sur le web (n°1 sur Google) et sur les réseaux sociaux.
- Des produits exclusifs, issus des meilleurs fabricants mondiaux.

Les nouveaux licenciés Glastint bénéficieront également des services qui ont fait sa force, à savoir la garantie jusqu'à 15 ans, mais aussi le e-diagnostic (diagnostic et aide au choix du film) et le e-vitrage (calculateur d'économie d'énergie), des outils uniques, développés en exclusivité par l'enseigne à destination de son réseau.

Des conditions d'adhésion allégées

Afin de faciliter et accélérer son développement, Glastint a revu sa structure juridique, passant de franchise à licence de marque. « *Nous avons également simplifié et diminué droits d'entrée et redevance(s) afin de redevenir attractif pour tous les professionnels, et plus seulement ceux qui bénéficiaient d'un apport important* », souligne Nicolas Guiselin.

Les conditions d'adhésion au réseau Glastint :

- **Droit entrée unique et forfaitaire :**

5 000€ HT

- **Redevances fixes mensuelles :**

Année 1 : 300 € HT

Année 2 : 350 € HT

Année 3 et plus : 400 € HT

- **Redevances fixes communication nationale**

Année 1 : 200 € HT

Année 2 et plus : 250 € HT

Aujourd'hui, GLASTINT, c'est :

- Plus de 68 centres en France et plus de 210 techniciens
- 1 centre en Côte d'Ivoire
- Deux licences :
 - Glastint automobile : Vitres teintées, PPPF et Covering (autres activités en option)
 - Bâtiment : Pose de films pour vitrages et autres surfaces destinés à l'isolation, la sécurité, la décoration et la santé
- Une Charte de qualité et des services pour les Particuliers et les Professionnels
- Plus de 30 ans d'expertise, numéro 1 sur ses deux métiers